



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 8 décembre 2008

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :
le 2 décembre 2008

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 15 décembre 2008

**Aménagement des Venelles de Tartifume - Appel d'Offres - Lot
Unique - Autorisation de Signer le Marché**

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine RENAUD-PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU -

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Michel GENDREAU - M. Patrick DELAUNAY - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Bernard BARE - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Emmanuelle PARENT - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS -

Secrétaire de séance : M. Gérard ZABATTA -

Excusés ayant donné pouvoir :

Chantal BARRE donne pouvoir à Josiane METAYER –
Françoise BILLY donne pouvoir à Michel GENDREAU –
Geneviève RIZZI donne pouvoir à Geneviève GAILLARD –
Julie BIRET donne pouvoir à Frédéric GIRAUD –
Sylvette RIMBAUD donne pouvoir à Dominique BOUTIN-GARCIA -

Excusés :

Conseillers :

Mme Nathalie BEGUIER -

CONSEIL MUNICIPAL DU 8 décembre 2008

DELIBERATION D20080497

Monsieur Amaury BREUILLE Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

Depuis 2005, la ville de Niort mène un programme pluriannuel d'études et de travaux sur l'espace de l'Ilôt Tartifume. La géographie de ce site et son entité paysagère en font un itinéraire de promenade privilégié vers le centre de la ville.

La présente délibération porte sur la rénovation des venelles de Tartifume à l'identité très marquée.

Leur aménagement conduit par le bureau d'études des espaces verts se définit dans la préservation du patrimoine existant qui s'ouvre au public avec la réalisation d'escaliers, la création de placettes et d'allées et des travaux paysagers.

Les travaux ont fait l'objet d'une consultation par appel d'offres. La Commission d'Appel d'Offres, réunie le 21 novembre 2008, a procédé à la désignation de l'attributaire du lot unique. Il s'agit de l'entreprise MORIN pour un montant de :

- o Tranche ferme : 68 226,70 € HT, soit 81 599,13 € TTC
- o Tranche conditionnelle : 73 370,40 € HT, soit 87 751,00 € TTC

La dépense est inscrite au BP 2008 - chapitre 21 - Fonction 8231 – Article 2128

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Approuver le marché de travaux avec l'entreprise MORIN pour un montant de :
 - Tranche ferme : 68 226,70 € HT, soit 81 599,13 € TTC
 - Tranche conditionnelle : 73 370,40 € HT, soit 87 751,00 € TTC
- Autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à signer le marché

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	1

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Amaury BREUILLE